



# Procès-Verbal ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

14 OCTOBRE 2023

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

## 1. Représentativité de l'Assemblée

---

Nombre de Clubs : 210

Nombre de Clubs présents : 158, représentant 75.24 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 191

Nombre de voix représentées : 1 702, représentant 77.68 % du total des voix

## 2. Ouverture de l'Assemblée Générale Élective

---

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 10h11.

« Gérard JEANNETEAU, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales va vous présenter les modalités de vote. »

## 3. Élection de la Délégation des Clubs de District aux Assemblées de Ligue

---

Intervention de Gérard Jeanneteau, Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales.

« En tant que Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales, je vous précise que la Commission est chargée de veiller au respect des dispositions relatives à l'organisation et au déroulement des élections organisées au sein du District.

La Commission a compétence pour se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort et de suivre ces élections jusqu'à leur proclamation. Mon intervention vise donc à vous présenter les conclusions de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales concernant les candidatures des représentants des clubs de District aux Assemblées Générales de Ligue. A ce titre, la Commission s'est réunie le 15 septembre 2023 afin d'étudier la recevabilité de l'ensemble des candidatures reçues.

Je vous rappelle l'article 12.5.6 des statuts :

- les « clubs de District » sont les clubs ne répondant pas à la définition de « club de Ligue ».

-les « clubs de Ligue » sont les clubs dont l'une au moins des équipes est engagée pour la saison en cours dans un championnat organisé par la Ligue ou par la Fédération

Sur la foi de la candidature présentée ayant rempli les conditions de forme et d'éligibilité tant générales que particulières fixées aux articles 12.5.6 et 13.2 des statuts, la Commission a donné un avis « favorable » à celle-ci.

### **Les modalités de vote :**

A l'issue de l'Assemblée Générale 2022, nous n'avions que 10 élus alors que nous devrions avoir 11 postes de titulaires et 11 postes de suppléants. Michel Durand dont l'équipe première seniors du club a accédé aux championnats régionaux n'est plus éligible. Aussi, nous avons 3 candidatures pour 2 postes de titulaires et 11 postes de suppléants à pourvoir.

### **Présentation des candidats :**

Sont soumis au vote :

430705527 ROBERT Jean-Luc 510735 AS Ouvrière Nantaise

430649873 ROUGÉ Benoit 581315 Oudon Couffé FC

430610460 MÉNORET Jérôme 581315 Oudon Couffé FC

Je vous précise que les deux candidats qui recueilleront le plus de voix seront élus aux postes de titulaires à ce jour vacants, et que le candidat qui recueillera le moins de voix sera élu en tant que 1er suppléant.

#### 4. Résultats du vote sur la Délégation des Clubs de District

##### Election Délégué des clubs de District aux AG de Ligue : Jean-Luc ROBERT

113 clubs ayant voté  
1 340 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 003	74.85 %
Contre	337	25.15 %

##### Election Délégué des clubs de District aux AG de Ligue : Benoit ROUGÉ

109 clubs ayant voté  
1 291 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 123	86.99 %
Contre	168	13.01 %

##### Election Délégué des clubs de District aux AG de Ligue : Jérôme MÉNORET

110 clubs ayant voté  
1 285 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	761	59.22 %
Contre	524	40.78 %

Gérard Jeanneteau, Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales, annonce les résultats :

« Benoit ROUGÉ et Jean-Luc ROBERT sont élus titulaires  
Et Jérôme MÉNORET est élu suppléant. »

Le Président clôture **l'Assemblée Générale Élective** du District de Football de Loire-Atlantique à 11h18.

Le Président,  
Alain Martin



Le Secrétaire Général,  
Jean Pierre Bouillant

